



N° 49 | 2026

La liberté d'expression

Entretien avec Antoine Buéno à propos de Faut-il une dictature verte ? La démocratie au secours de la planète, dans le cadre de nos numéros consacrés à la liberté d'expression

Pierre-Antoine PONTOIZEAU Docteur
Sorbonne University, Paris

Édition électronique :

URL :

<https://cpp.numerev.com/articles/revue-49/3671-entretien-avec-antoine-bueno-a-propos-de-faut-il-une-dictature-verte-la-democratie-au-secours-de-la-planete-dans-le-cadre-de-nos-numeros-consacres-a-la-liberte-dexpression>

ISSN : 1776-274X

Date de publication : 07/08/2026

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : PONTOIZEAU, P.-A. (2026) Entretien avec Antoine Buéno à propos de Faut-il une dictature verte ? La démocratie au secours de la planète, dans le cadre de nos numéros consacrés à la liberté d'expression. *Cahiers de Psychologie Politique*, (49). <https://doi.org/10.34745/>

résumé

abstract

Mots-clés :

Entretien

Antoine Buéno a enseigné à l'IEP Paris, spécialiste de l'utopie et de la science-fiction, il s'intéresse aux grands enjeux politiques et environnementaux ainsi qu'aux nouvelles technologies. Prospectiviste, il est conseiller au Sénat sur la prospective et le développement durable. Il analyse et décrypte les tendances et les évolutions environnementales, sociétales et technologiques. Il suit les travaux de la délégation à la Prospective et de la commission du Développement durable du Sénat. Essayiste et romancier, Antoine Buéno a publié une douzaine d'ouvrages sur l'écologie, la politique et l'anticipation. Il s'est fait connaître en 2011 par un ouvrage original sur le système politique des Schtroumpfs : *Le Petit Livre bleu : analyse politique de la société des Schtroumpfs*, et a publié depuis :

2017 : *No vote ! Manifeste pour l'abstention*, préface de Michel Onfray, éditions Autrement

2019 : *Permis de procréer*, éditions Albin Michel

2020 : *Futur, notre avenir de A à Z*, éditions Flammarion

2022 : *L'effondrement (du monde) n'aura (probablement) pas lieu*, Flammarion

2023 : *Faut-il une dictature verte ? La démocratie au secours de la planète*, Flammarion

Dans cet ouvrage : *Faut-il une dictature verte ? La démocratie au secours de la planète*, vous étudiez les enjeux écologiques et faites le lien avec le système politique le plus à même de porter cette nécessaire révolution économique et sociale. Vous semblez mettre à distance les excès des « révolutionnaires » écologistes et de leurs opposants. Vous écrivez : « Nul ne sait si la crise environnementale détruira l'humanité, mais elle est bel et bien en train de la rendre folle : climatoscepticisme, collapsologie, survivalisme, éco-anxiété, activisme vert potache, géo-ingénierie d'apprentis sorciers, messianisme décroissanciste... on ne compte plus les symptômes de la panique

écologique. Elle va jusqu'à faire germer l'idée qu'il faudrait une dictature verte. » De cette prise de recul face aux passions écologiques, vous en induisez un travail très politique sur une nécessaire évolution de nos démocraties représentatives vers une démocratie directe, qui, selon vous, est la seule solution pour que les citoyens participent aux réformes qu'ils porteront en consentant à leur mise en œuvre. Je cite : « l'objet du présent essai est de nous rappeler à la raison pour présenter une stratégie de transition crédible, qui serait aussi la chance de la démocratie. Un manifeste pour une autre écologie, aux antipodes de l'écologisme idéologique qui domine le débat public. »

Nous sommes ici au cœur des questions sur la liberté d'expression, tant celle des écologistes que de ceux qui doutent, au cœur de la liberté d'expression des représentants et plus encore d'une organisation de cette liberté à instituer pour en faire l'instrument d'une démocratie plus vivante et plus efficace, comme vous essayez de le démontrer. Permettez-nous alors quelques questions, entre la tentation d'une dictature, toujours possible chez ceux qui se croient détenteurs d'une vérité absolue et l'absence d'actions, faute d'une implication authentique des acteurs citoyens dont la liberté d'expression semble se réduire au vote dans une démocratie représentative très restrictive.

Q.1. Vous exposez le verrou global ou systémique en cinq caractéristiques dont vous dîtes en synthèse : « En résumé, des acteurs atomisés, autonomes, interdépendants, myopes et sans intérêt à agir... et l'on s'étonne que la transition soit insuffisante ou trop lente ! » (p.175).

En quoi ces acteurs ont, selon vous, une responsabilité effective, prisonniers peut-être volontaires de ce système, et pensez-vous que quelques acteurs jouent un rôle, voire ont un intérêt à faire perdurer ce système qui bloque les transitions ?

La première caractéristique de notre époque, peut-être la seule caractéristique universelle et irréfutable, est sa complexité. Il est possible d'affirmer, sans trop risquer de se tromper, que le monde n'a jamais été aussi complexe. Ce qui est lourd de conséquences. Cela signifie que toute transformation globale est d'une extrême complexité à mettre en œuvre. Or, c'est bien ce qu'implique le défi écologique, une transformation globale en vertu de laquelle l'humanité cesserait de mettre en danger les équilibres géophysiques planétaires. Dans ce monde complexe, la transition nécessaire implique des milliards d'individus, des centaines de millions d'entreprises, des dizaines de milliers de collectivités locales et des centaines d'Etats. Chacun est détenteur, à son échelle, d'une fraction de la solution. Mais, et c'est là que l'on entre vraiment dans la complexité de la problématique :

1/ l'essentiel des parties prenantes à la transition n'y a pas d'intérêt immédiat. Bien sûr, à terme, nous avons tous intérêt à respirer un air plus sain, manger des produits bios et léguer à nos enfants une planète viable. Mais, dans l'immédiat, verdir le monde représente une contrainte et un coût. L'individu n'a aucune envie de changer sa voiture, remplacer sa chaudière au fioul, limiter sa consommation de viande et ses trajets en

avion. L'agriculteur n'a aucune envie de limiter l'usage d'intrants (engrais, insecticides, herbicides, fongicides) sur lesquels repose toute son exploitation. L'industriel n'a aucune envie de revoir intégralement ses procédés et ses produits pour réduire son intensité matérielle et énergétique. L'Etat enfin n'a aucune envie de renoncer à l'exploitation de ressources naturelles qui permettent son développement et sa santé économique.

2/ dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que tout le monde renâcle. Quelques minutes de plus monsieur le bourreau : personne ne veut quitter cette délicieuse période de licence, ouverte par la révolution industrielle, où l'humanité ne se préoccupait que d'elle-même. Chacun traine des pieds et freine tant qu'il peut. Et bien sûr tous ceux dont la fortune et le pouvoir reposent sur les énergies fossiles font plus que cela. Ils pèsent de tout leur poids et de toute leur influence pour empêcher la transition. Le poids et la responsabilité des intérêts et lobbys bruns (lobbies de l'industrie fossile) sont considérables. Tout l'enjeu de la transition est de les combattre par tous moyens, à commencer par celui de l'information, car leur action dans le domaine peut être déterminante et extrêmement néfaste. Mais il faut aussi avoir conscience qu'en luttant contre les lobbys bruns, on ne fait que la moitié du chemin. Car il faut aussi, parallèlement, accompagner la transition de millions, voire de milliards, d'acteurs qui ne veulent pas ou ne peuvent pas en supporter le coût.

Q.2. Vous exposez le verrou de la démocratie représentative dont vous faites une critique en cinq points : « Elle est faite pour produire du consensus... La démocratie représentative est par nature court-termiste... La représentation ne sert que les intérêts du corps électoral... La démocratie représentative contraint à une polarisation de l'action publique... L'électoralisme suppose de susciter l'adhésion, de donner envie, de faire rêver. » (p.182 à 185).

Pensez-vous que ces critiques, que l'on retrouve autant dans les textes des opposants conservateurs comme Joseph de Maistre par exemple, chez Jean-Jacques Rousseau ou des anarchistes comme Moritz Rittinghausen dans *La législation directe par le peuple, ou la véritable démocratie*, sans oublier chez des Républicains comme Léon Gambetta, soient des traits inhérents à cette représentation ou le résultat d'un lent processus de déviations et de corruptions qui donnerait raison aux anacycloles de Polybe ou Platon à propos de la dérive inévitable des démocraties vers des sociétés démagogiques avec leurs sophistes ?

Dans mon livre, j'essaye effectivement de démontrer que, malgré ses indéniables qualités, la démocratie représentative souffre de biais structurels pour mener plus efficacement la transition écologique qui s'impose. Dans votre question, vous citez ces limitations. Elles sont au nombre de six : court-termisme, vocation à générer du consensus, défense de l'intérêt des votants, électoralisme, clientélisme, déresponsabilisation du citoyen. Pour répondre précisément à votre question, ces biais découlent de la nature même de la démocratie représentative et non de sa dégradation ontologique au fil du temps. Par nature, toute représentation électorale les implique. C'est

pourquoi il faut trouver des moyens de les corriger. Je prône la démocratie directe pour ce faire. Mais ce n'est pas la seule solution politique. Il en existe une autre, permettant de ne pas basculer dans l'autoritarisme : la technocratie. Autrement dit, confier à des techniciens sachants le soin de mettre en œuvre la planification écologique. Là encore, c'est un choix politique.

Q.3. Vous semblez accorder du crédit, que vous nuancez plus tard, à des restrictions importantes des libertés comme solutions politiques : « *Limiter ou interdire l'usage des moyens de transport les plus polluants ... de même de la liberté d'entreprise. Interdire les activités les plus polluantes Le droit de propriété est impacté par certains aspects de la transition.* » (p.203).

Qu'en est-il de la liberté de recherche et d'expression dans cette logique, puisque vous pourriez, parfois, donner l'impression de congédier toute remise en cause des pistes suggérées par GIEC, au-delà des constats, alors que nous découvrons, par exemple, le rôle potentiellement déterminant des zones marécageuses et de mangroves dans la captation et la séquestration du CO₂, représentant une part infime pour une séquestration massive (cf. travaux du laboratoire LIENSs (UMR 7266) de l'université de La Rochelle, le CNRS et l'IFREMER ?) qui offrent bien d'autres perspectives, peut-être !

Il y a peut-être un malentendu à l'origine de votre question. Je ne prône pas de restriction de liberté pour effectuer la transition. J'observe juste, de façon analytique, que les politiques de décarbonation peuvent avoir un impact sur les droits et libertés. Ainsi, aujourd'hui, la politique de rénovation énergétique peut-elle être sanctionnée par une restriction du droit de propriété : interdiction de louer les « passoires thermiques ». Il en est de même de l'interdiction des vols courts. Elle touche à la liberté d'aller et venir. Mais ce que j'observe dans mon livre, c'est que la transition n'est susceptible d'affecter qu'un petit nombre de droits et de libertés. Et surtout, elle ne le fait que de manière relative et limitée. Par exemple, la suppression des vols courts ne supprime pas la liberté d'aller et venir. Elle concilie cette dernière avec les objectifs de décarbonation. Autre exemple : l'interdiction des véhicules thermiques en 2035 limite la liberté d'entreprendre pour la concilier également avec les objectifs climatiques. Même en démocratie, les droits et libertés ne sont pas absolus, ils sont tous conciliés entre eux et avec d'autres principes d'intérêt public.

Votre question porte spécifiquement sur la liberté de la recherche et la liberté d'expression. Je ne vois absolument pas pourquoi il faudrait remettre en cause la première pour mener la transition environnementale. Au contraire même, il faudrait qu'elle soit plus absolue que jamais compte tenu de la complexité du problème écologique et de la sérendipité scientifique. Primo, toutes les solutions doivent être mobilisées. Y compris des solutions relevant de la géoingénierie. D'ailleurs, le GIEC lui-même ne les écarte pas. Son dernier rapport recommande ainsi le développement de la captation végétale du carbone. Secundo, la liberté de la recherche est d'autant plus précieuse que des solutions aux problèmes écologiques peuvent être trouvées dans le cadre de protocoles scientifiques qui portent sur d'autres sujets.

La question de la liberté d'expression est plus délicate. Peut-on dire que le réchauffement climatique est une fake news ? Dans un monde de médias indépendants et jouissant du monopole de l'information, rien ne s'y opposerait. Mais nous ne vivons plus dans un tel monde. Nous vivons dans un monde de guerre de l'information où les médias sont placés au service d'intérêts privés et où les gens s'informent sur des plateformes régies par la loi de l'outrance et ouvertes à toutes formes de manipulations. Dans un tel monde, ce que l'on appelle liberté d'expression devient le faux-nez de la loi du plus fort. Faut-il protéger la vérité ? Dans l'affirmative, il faut concilier la liberté d'expression avec ce nouvel impératif. Vous m'interrogez en filigrane sur la désinformation climatique, mais cela soulève plus généralement le problème de la désinformation tout court.

Q.4. Vous évoquez l'articulation entre l'action civique et l'action violente, et le propos semble justifier des restrictions des libertés, ainsi que la légitimité d'une violence effective : « *Pour que le good cop l'emporte, encore faut-il qu'il y ait un bad cop. Il serait étonnant que, de tous les combats, la lutte écologique fasse exception... Pour considérer que les violences écologistes actuelles ne sont sans doute rien à côté de la violence que pourrait demain déclencher la crise environnementale.* » (p.234).

La psychologie de la justification de la violence politique trouve toujours prétexte dans l'absolu du combat, la légitimité de la lutte et l'urgence. N'est-ce pas, en la circonstance, un piège redoutable que de cautionner une cause au point d'en justifier la conséquence qui est l'apologie de la violence. Est-il possible d'avoir une distance critique avec un tel enfermement psychique qui vient légitimer ce que l'humain réprouve à la base ?

Là encore, question délicate. Je ne suis pas sûr de cautionner la violence écologiste. Mais j'observe que, historiquement, aucune cause n'a jamais progressé sans violences. Ni les causes nationales, ni les causes civiques, ni les causes économiques et sociales. Il serait très surprenant que la cause de la planète échappe à la règle. D'autant plus étonnant que, nous le voyons tous les jours, l'environnement polarise de plus en plus. Les révoltes anti-écologes, qu'elles soient populaires ou populistes, sont l'exact symétrique des opérations de l'activisme écologiste. Ceci dit, ma pensée a évolué depuis l'écriture du livre. Lorsqu'il est sorti, je pensais que la démocratie directe environnementale ne pourrait voir le jour que grâce à l'activisme vert. Aujourd'hui, je pense que ce sont les élus eux-mêmes qui y viendront. De la même manière que c'est le Président de la République Emmanuel Macron qui a convoqué la Convention citoyenne pour le climat. Tout simplement parce que la démocratie directe serait le meilleur moyen pour le système de la représentation de se débarrasser du problème écologique qu'elle ne sait pas régler et qui l'empoisonne par l'impopularité des mesures qu'il implique.

Q.5. Votre dernier chapitre V expose trois leviers d'action : « *Ils sont au nombre de trois, attachés chacun à un niveau d'action différent : le compte*

carbone pour l'échelon individuel, le pilotage du prix du carbone et de l'eau à l'échelon de l'entreprise et la soumission du libre-échange à conditionnalité écologique à l'échelon international. » (p.247).

Tous exposent des restrictions et des contraintes, comme si l'environnement technologique était constant et que la question était de réprimer le citoyen dans son mode de vie. Comment expliquez-vous que l'ambiance générale soit de cette nature, alors que la créativité, l'invention des sciences et techniques représentent des enjeux considérables. Ne s'agit-il pas du rôle de la plasturgie et des dérivés du pétrole dans les biens de consommation et les objets techniques de santé par exemple, ou du contrôle des ravages des data center en consommation d'énergie et en eau semblent échapper, comme par miracle, à toute analyse. Ne manque-t-il pas un élan scientifique et une psychologie de la volonté créatrice à ces solutions ?

Le champ de l'action écologique se déploie entre deux illusions : le technosolutionnisme et son antithèse le sociosolutionnisme. En vertu du premier, la science et la technologie pourvoient. Nous n'avons pas particulièrement à changer notre manière de vivre ou de produire puisqu'ils nous donneront toujours plus de moyens de remédier aux conséquences néfastes de nos actes. Le sociosolutionnisme postule exactement l'inverse : la crise écologique actuelle est si grave que la science et la technique ne pourront plus nous être d'aucun secours. Nous ne pouvons compter que sur un changement radical de notre être au monde pour échapper au pire. Ma position est médiane. Il est totalement illusoire de croire que nous pourrions nous passer de technologie pour transitionner. Au contraire, la transition nécessite de la technologie dans la moindre de ses facettes. Au point que l'on peut la considérer centrale dans la transformation à effectuer. En revanche, il est à la fois illusoire et dangereux de croire que la technologie pourra nous apporter TOUTES les solutions. Ainsi, la captation directe du carbone dans l'air pourrait nous aider à attendre la neutralité mais certainement pas à elle seule et cette perspective ne doit pas devenir un prétexte pour ne pas réduire les émissions. In medio stat virtus. À mon sens, la transition écologique est centrée. Les solutions que je préconise dans mon livre et que vous pointez dans votre question - compte carbone, taxe carbone et protectionnisme vert - découlent de cette position médiane. Ce sont des outils qui jouent sur le prix de marché, seul instrument capable de modifier à la fois l'offre (solution techno) et la demande (solution socio). En effet, en subventionnant ce qui verdit et en taxant ce qui pollue, on oriente les choix des consommateurs vers les offres les plus écologiquement vertueuses et on stimule la recherche technique et technologique d'alternatives côté producteur. J'ajoute que ces solutions doivent s'accompagner d'une redistribution au profit des individus et entreprises fragiles et les plus lourdement pénalisés par les mesures de prix. Dit plus simplement, la transition agricole et la taxation de l'eau ne peuvent fonctionner qu'avec une sécurité sociale alimentaire et hydrique.